



-3826-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 9 juin 2020 à 19 h les conseillers suivants sont présents par vidéoconférence et la séance est diffusé sur le Facebook live de la Ville, et ce, afin de respecter la distanciation sociale :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6.
M. Richard Duguay, greffier.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des derniers procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 12 mai 2020
 - 3.2 Séance extraordinaire du 21 mai 2020
 - 3.3 Séance extraordinaire du 28 mai 2020
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 COVID-19
 - 4.2 MRC Haute-Côte-Nord – Nomination à la direction générale
 - 4.3 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Route de Paul-Baie
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Rapport de la mairesse
- 6. Développement culturel et communautaire**
 - 6.1 Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard
 - 6.2 Projet de valorisation du parc Albertus – Autorisation de dépôt de demande de financement
 - 6.3 Musée de la Petite Anglicane – Installation d'un système de climatisation



6.4 Emplois étudiants - Embauche

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

- 7.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 7.2 Rapport des permis de rénovation et de construction
- 7.3 Dossier Transport R. Lamarre et fils – Recommandation à la CPTAQ
- 7.4 Comité consultatif d'urbanisme – Nomination
- 7.5 Demande de dérogation mineure # DM-2020-01

8. Sécurité publique

- 8.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 8.2 Démission de pompier
- 8.3 Schéma de couverture de risques – Demande à la MRC Haute-Côte-Nord

9. Travaux publics

- 9.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 9.2 Vente du véhicule TPF-0801

10. Tourisme

- 10.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

11. Hygiène du milieu

- 11.1 Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné

12. Loisirs et sports

- 12.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine
- 12.2 Réfection de la salle Ginette-B.-Sirois - Décompte progressif # 5

13. Administration

- 13.1 Approbation et paiement des comptes
- 13.2 Rapport du directeur général sur les contrats accordés
- 13.3 Rapport financier mensuel
- 13.4 Report du paiement des taxes et annulation des intérêts – Rescision de la résolution R-200325-78
- 13.5 Tarifs des services aéroportuaires – Révision de la tarification prévue au règlement #2011-250

14. Affaires nouvelles

15. Période de questions des citoyens

16. Clôture et levée de la séance

Adoption des derniers procès-verbaux

R-200609-115

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 12 mai 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du



conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

R-200609-116

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 21 mai 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

R-200609-117

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 28 mai 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Projet de valorisation du parc Albertus – Autorisation de dépôt de demande de financement

R-200609-118

CONSIDÉRANT que l'état du parc Albertus se soit détérioré dans les dernières années;

CONSIDÉRANT l'orientation du volet famille prise par la Ville et la volonté manifestée par les familles d'utiliser le parc;

CONSIDÉRANT les différents programmes de financement pour ce type de projet, dont le *Fonds de développement des communautés en santé (FDCS)* de la MRC Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT que des sommes ont été prévues au budget 2020;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la Ville de Forestville autorise le dépôt du projet de valorisation du parc Albertus à toute source de financement, notamment à la MRC Haute-Côte-Nord dans le cadre du *Fonds de développement des communautés en santé (FDCS)*;

QUE la Ville confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et s'engage à respecter tous et chacun des paramètres des programmes pour lesquels le projet est déposé;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents relatifs au projet.

Musée de la Petite Anglicane – Installation d'un système de climatisation

R-200609-119

CONSIDÉRANT que le musée de la Petite Anglicane est une attraction touristique majeure de Forestville;



CONSIDÉRANT qu'il serait opportun d'y installer un système de climatisation, visant à augmenter la qualité de l'expérience de ses visiteurs;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Réfrigération Gagnon a déposé la soumission # !50708 au montant de 6 217.00 \$, plus taxes applicables et qu'un montant de 2 000 \$ a déjà été prévu au budget 2020 pour cet équipement;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la soumission !50708 de l'entreprise Réfrigération Gagnon, au montant de 6 217.00 \$, plus taxes applicables.

Emplois étudiants - Embauche

R-200609-120

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche des étudiants suivants, et ce, dès le 22 juin 2020 :

Secteur	Nom	Salaire horaire
Camp de jour	Mercier, Olivier	15,50 \$
	Gauthier, Juliana	15,00 \$
	Desdell, Thalie	15,00 \$
	Landry, Arnaud	15,00 \$
	Foster, Derek	15,00 \$

Rapport des permis de rénovation et de construction

R-200609-121

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par M. Daniel Charette, technicien en urbanisme.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION					
Descriptions		Janvier à avril 2020		Janvier à avril 2019	
		Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
NOUVELLES CONSTRUCTIONS	Maison mobiles				
	Résidences simples				
	Résidences multiples				
	Chalets / autres			1	25 000 \$
	Commerces				
	Industries				
	Autres (institution & gouvernement)				
Sous-total		0		1	25 000 \$

Descriptions		Janvier à avril 2020		Janvier à avril 2019	
		Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS	Résidences simples + maisons mobiles	41	456 600 \$	41	405 150 \$
	Résidences multiples	1	45 000 \$	5	89 000 \$
	Chalets	1	2 000 \$		
	Commerces	3	125 000 \$	1	100 000 \$
	Industries				
	Autres (institution & gouvernement)	2	875 889 \$	3	4 032 020 \$
	Démolitions	3	-12 300 \$	3	-163 200 \$
	Annulé				
Sous-total		51	1 492 189 \$	53	4 462 970 \$
Total		51	1 492 189 \$	54	4 487 970 \$



-3830-

**Dossier Transport R. Lamarre et fils – recommandation à la CPTAQ
R-200609-122**

CONSIDÉRANT le projet de l'entreprise Transport R. Lamarre et fils d'exploiter de la terre noire localisée sur le lot 4 497 057, situé en bordure du chemin Paul-Baie;

CONSIDÉRANT que le promoteur doit déposer une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville doit donner une recommandation positive à la CPTAQ selon les critères énumérés à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT que l'activité soit conforme à la réglementation de zonage en vigueur et que celle-ci soit en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'autre emplacement de disponible hors de la zone agricole pour pratiquer l'usage;

CONSIDÉRANT que la réglementation de la Ville n'autorise pas le transport lourd sur le chemin Paul-Baie;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de recommander à la Commission de protection du territoire agricole l'acceptation du projet de l'entreprise Transport R. Lamarre et fils inc, et ce, conditionnellement à ce que le promoteur construise un chemin de sortie menant à la route dite « du casse-pierre », se conformant ainsi à la réglementation interdisant la circulation du transport lourd sur le chemin Paul-Baie.

**Comité consultatif d'urbanisme - Nomination
R-200609-123**

CONSIDÉRANT que Mme Josée Bouchard a remis sa démission au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et que le poste laissé vacant, doit être comblé;

CONSIDÉRANT la candidature de Mme Josette Poitras;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la candidature de Mme Josette Poitras et de la nommer à titre de membre du CCU et de remercier Mme Josée Bouchard pour son implication au sein du CCU.

**Demande de dérogation mineure # DM-2020-01
R-200609-124**

La mairesse informe qu'un avis portant sur la demande de dérogation mineure # DM-2020-01, a été publié conformément au règlement # 2019-286;

Cette demande concerne le lot 3 497 264 situé au 42, rue Cantin, qui consiste à autoriser l'emplacement de la remise qui empiète de 45 cm dans la marge de recul latérale et de 48 cm dans la marge de recul arrière ainsi que l'emplacement de l'entrée du sous-sol qui empiète de 13 cm dans la marge de recul arrière

CONSIDÉRANT que toute personne pouvait exprimer son opinion par écrit et qu'aucun commentaire ni question n'ont été reçus suite à l'affichage de cette demande;



CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la dérogation mineure concernant la position de l'entrée du sous-sol et de demander au propriétaire de déplacer la remise afin de régulariser sa position;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la demande de dérogation mineure # DM-2020-01 en ce qui a trait à la position de l'entrée du sous-sol, de refuser la position de la remise et de demander au propriétaire de déplacer la remise afin que sa position soit régularisée.

Démission de pompiers

R-200609-125

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la démission, effective au 12 mai 2020, des pompiers MM. Nicolas Tremblay et Harris Tremblay de la caserne de Forestville.

Schéma de couverture de risques – demande à la MRC Haute-Côte-Nord

R-200609-126

CONSIDÉRANT que la *Loi sur la sécurité incendie* oblige les autorités régionales, à savoir les municipalités régionales de comté, à « établir un schéma de couverture de risques fixant, pour tout leur territoire, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre »;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques doit être approuvé par le Ministre de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 29 de la *Loi*, le schéma de couverture de risques doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité et qu'il demeure valide tant et aussi longtemps qu'un nouveau schéma n'ait pas été accepté par le Ministre de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT qu'aux fins de la sécurité incendie, la desserte de la MRC Haute-Côte-Nord soit divisée en deux secteurs, soit celui de Tadoussac/Sacré-Cœur et celui desservi par l'Entente intermunicipale de service de sécurité incendie de la Ville de Forestville (SSIF);

CONSIDÉRANT que le SSIF a amorcé le renouvellement de sa partie du schéma de couverture de risques, et ce, depuis 2012;

CONSIDÉRANT que les échanges avec le Ministère de la sécurité publique indiquent que le volet du schéma de couverture de risques appartenant au SSIF répondrait aux normes de conformité;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques du secteur Tadoussac/Sacré-Cœur ne soit pas encore complété et donc non conforme;

CONSIDÉRANT que le SSIF considère que ses devoirs et obligations soient remplis;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons d'immunité, le SSIF doit maintenir les forces de frappe prévues au schéma actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT les impacts économiques pour les municipalités membres du SSIF de maintenir les obligations et la force de frappe du schéma de couverture de risques en vigueur;



Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QU'IL soit demandé à la MRC Haute-Côte-Nord de respecter ses obligations et de prendre toutes les mesures nécessaires à ce que le schéma de couverture de risques soit complété et approuvé, et ce, dans les plus brefs délais.

Vente du véhicule TPF-0801

R-200609-127

CONSIDÉRANT l'acquisition, dans les derniers mois, de deux nouveaux véhicules de service pour le département des travaux publics, qui visaient le remplacement de véhicules désuets;

CONSIDÉRANT l'affichage sous forme de vente à l'enchère pour le véhicule Chevrolet Silverado 2500 2008, identifié comme étant l'équipement TPF-0801 (NIV :1GCHK29K58E159799);

CONSIDÉRANT les offres reçues en date du 8 juin 2020, midi.

CONSIDÉRANT que l'offre la plus élevée a été faite par M. Serge Drapeau, au montant de 5 150 \$;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre le véhicule Chevrolet Silverado 2500 2008, identifié comme étant l'équipement TPF-0801 (NIV :1GCHK29K58E159799) à M. Serge Drapeau au prix de 5 150 \$, plus taxes applicables, sans aucune garantie, tel que vu, aux risques et périls de l'acheteur.

Réfection salle Ginette-B.-Sirois - Décompte progressif # 5

R-200609-128

CONSIDÉRANT la résolution R-1910-189, par laquelle le mandat de la réalisation des travaux a été accordé à l'entreprise SBP Entrepreneur général;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux et la recommandation du chargé de projet, M. Éric Lirette, architecte;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation de Éric Lirette, architecte pour le décompte progressif # 5 qui correspond à l'avancement des travaux, dans le cadre du projet de réfection de la salle Ginette-B.-Sirois et d'autoriser le paiement, à SBP Entrepreneur général, pour un montant total de 20 419.45\$ plus taxes applicables.

Approbation et paiement des comptes

R-200609-129

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et que tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

CONSIDÉRANT que le greffier a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu'il atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;



Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Comptes payés par prélèvements bancaires	199 972.37 \$
Comptes payés par chèques	407 414.41 \$
Comptes à payer	95 702.39 \$
Total	<u>703 089.16 \$</u>

Rapport du directeur général sur les contrats accordés R-200609-130

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville a adopté le règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que selon l'article 33, de ce règlement, le directeur général a le pouvoir de passer les contrats nécessaires afin d'exercer la compétence qui lui est dévolue par ce règlement au nom de la Ville;

CONSIDÉRANT que selon l'article 36 le directeur général doit faire un rapport à la séance ordinaire suivant l'accord des contrats;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la présente résolution constitue une confirmation des contrats accordés par M. Richard Duguay, directeur général.

Contrats accordés au 9 juin 2020				
	Date	Fournisseur	Description	Montant plus taxes applicables
A.	19-05-2020	SBP Entrepreneur	Salle Ginette-B.-Sirois - Demande changement # 7 - Ingénierie	192.54 \$
B.	20-05-2020	Écho-Tech	Mesure des boues dans les étangs aérés	5 533.00 \$
C.	21-05-2020	Fédération québécoise des municipalités	Accompagnement processus d'embauche direction développement économique	Montant horaire
D.	26-05-2020	SBP Entrepreneur	Salle Ginette-B.-Sirois - Demande changement # 13 - Architecture	391.87 \$
E.	29-05-2020	Construction Stéphane Ouellet	Réfection toiture bâtiment alimentation eau	6 795.00 \$
F.	29-05-2020	Construction S.R	Réfection toiture bâtiment eaux usées	6 591. 15 \$
G.	02-06-2020	SBP Entrepreneur	Salle Ginette-B.-Sirois - Identification filage électrique	3 739.55 \$
H.	04-06-2020	SBP Entrepreneur	Salle Ginette-B.-Sirois - Achat tuiles et crédit ménage	1 152.12 \$
I.	04-06-2020	BaladoDécouverte	Prolongation du service 1 an	427.00 \$

Rapport financier mensuel

R-200609-131

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter le rapport financier au 31 mai 2020 préparé par Mme Linda Ouellet, trésorière adjointe.



Suivi mensuel du budget d'opération 2020							
POSTE BUDGÉTAIRES	31 mai		Budget total		Ratio		
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	4 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	409 989 \$	438 258 \$	1 072 000 \$	999 300 \$	38%	44%	42%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	472 870 \$	484 439 \$	1 164 900 \$	1 298 200 \$	41%	37%	42%
TRANSPORT ROUTIER	421 449 \$	453 599 \$	1 418 100 \$	1 783 500 \$	30%	25%	42%
HYGIÈNE DU MILIEU	377 106 \$	234 590 \$	997 500 \$	1 250 200 \$	38%	19%	42%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	514 \$	521 \$	4 000 \$	6 200 \$	13%	8%	42%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	157 044 \$	179 023 \$	520 600 \$	647 900 \$	30%	28%	42%
LOISIRS & CULTURE	435 992 \$	348 314 \$	942 500 \$	1 015 100 \$	46%	34%	42%
FRAIS DE FINANCEMENT	302 326 \$	236 284 \$	585 600 \$	496 200 \$	52%	48%	42%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- \$	312 148 \$	300 000 \$	1 172 800 \$	0%	27%	42%
TOTAL DES DÉPENSES	2 577 290 \$	2 687 176 \$	7 005 200 \$	8 669 400 \$	37%	31%	42%

Report du paiement des taxes et annulation des intérêts – Rescision de la résolution R-200325-78

R-200609-132

CONSIDÉRANT la résolution R-200325-78, abaissant le taux d'intérêt sur tous les comptes passés dus au 31 mars 2020 à 0%, pour la période du 1^{er} avril au 31 mai 2020;

CONSIDÉRANT que la situation de pandémie de la COVID-19 ne se soit toujours pas résorbée;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de maintenir cette annulation de taux d'intérêt jusqu'au 31 octobre 2020;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de rescinder la résolution R-200325-78 en remplaçant la période visée par la période du 1^{er} avril au 31 octobre 2020 et que ce changement de période soit le seul et unique changement apporté à la résolution R-200325-78.

Tarifs des services aéroportuaires – Révision de la tarification prévue au règlement #2011-250

R-200609-133

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté, le 8 février 2011, le règlement # 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;

CONSIDÉRANT que les annexes font partie du règlement et que l'article 18 stipule que toutes modifications seront effectuées par résolution;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les tarifs applicables à l'aéroport;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter l'Annexe D - Aéroport, selon les taux suivants, celle-ci sera annexée au livre des règlements.

ANNEXE D - AÉROPORT		
DESCRIPTION		TARIF
D-1	Carburant	prix d'achat +25 %
		25.00 \$ avitaillement
D-2	Stationnement aéronef	14.40 \$ / nuit
		72.00 \$ / semaine
		240.00 \$ / mois
D-3	SOPFIM	selon entente négociée
D-4	Location aéroport	1 800.00 \$ / événement
D-5	Salon VIP	1 087.00\$ / mois
D-6	Local du sous-sol	900.00\$ / mois



ANNEXE D - AÉROPORT		
	DESCRIPTION	TARIF
D-7	Électricité	10.00 \$ / jour
D-8	Huile	prix d'achat + 25 %

Il est également résolu que ces tarifs seront majorés de l'IPC Québec le 1^{er} janvier de chaque année, et ce, dès 2021.

Période de questions des citoyens

La mairesse répond aux questions de Mme Shirley Kennedy, journaliste. Elle demande aux citoyens ayant des questions de lui faire parvenir par courriel.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 20 h 00, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.